



INTERVENTION PROPRIETAIRE SUR LE JARDIN

Par **lecannn**, le **28/10/2012 à 13:31**

BONJOUR

Nous louons une maison avec jardin depuis un an .

Notre propriétaire est intervenu en mai par l'intermédiaire d'un jardinier pour faire étiéer un pin et tailler une petite haie de laurier ainsi qu'un magnolia sur notre jardin, sans nous demander notre avis .

Il nous facture à présent la somme de 360 EUROS sur ce travail .

La taille des 2 arbres n'était pas nécessaire et la taille de la haie nous sommes capable de le faire .

Quel est notre recours ,

Le propriétaire est le patron de l'agence immobilière et voisin .

merci pour votre aide

Par **janus2fr**, le **29/10/2012 à 08:09**

Bonjour,

Si vous avez la jouissance exclusive du jardin (voir le bail), le propriétaire ne pouvait pas y pénétrer sans votre autorisation, donc encore moins y faire procéder à des travaux.

Par **lecannn**, le **29/01/2013 à 20:19**

Merci de votre réponse

Le jardin est bien a usage exclusif.

je dois préciser que sur le bail est mentionné que la société de jardinage allait y effectuer des travaux mais il n'est pas mentionné que ce serait à notre charge ,de plus nous n'avons jamais eu de devis, il nous menace à présent qu'il va faire intervenir un huissier.

De plus, n'y a t'il pas conflit d'intérêt ,le patron de l'agence étant le propriétaire du bien?

Merci pour votre aide